



**NS
CRS**

L'UNSA Police saisit Madame la ministre des Sports

L'UNSA Police, après avoir saisi le Monsieur le ministre de l'Intérieur et rencontré le député des Landes, Lionel Causse, saisit Madame la ministre des Sports et sollicite un entretien avec elle.

Un récent rapport d'enquête réalisé par «santé publique France» a recensé **une très forte augmentation des noyades de toutes origines**, sur la période du 1^{er} juin au 30 août 2018 par rapport aux années précédentes.

La saison 2018 s'est terminée avec de fortes rumeur sur la non pérennisation de cette mission des NS CRS pour l'avenir alors, que leur professionnalisme, leur autorité, leur capacité d'intervention et d'encadrement n'est plus à démontrer et que leur engagement leur a permis de recueillir une nouvelle fois de nombreux remerciements et éloges lors de « l'enquête noyades 2018 ».

« Madame la Ministre, je sollicite de votre haute bienveillance un entretien dans les semaines à venir afin de vous présenter notre dossier UNSA Police sur les Nageurs Sauveteurs CRS, leur engagement, leur professionnalisme et les conséquences positives de leur emploi saisonnier sur les plages du littoral. »

Philippe Capon
Secrétaire Général





UNSA POLICE

Affilié à

L'Union Nationale des Syndicats Autonomes 25
rue des tanneries 75013 PARIS

Email : secretariat@unsapolice.com Site

: <http://police.unsa.org>

Tél : 01 43 40 64 27 - Fax 01 71 18 22 90

Référence : PC-SG/SEC2018-85

Paris, le 28 septembre 2018

Madame Roxana MARACINEANU

Ministre des sports

95 avenue de France

75650 Paris Cedex 13

Madame la Ministre,

Un récent rapport d'enquête réalisé par « santé publique France » a recensé une très forte augmentation des noyades de toutes origines, sur la période du 1er juin au 30 août 2018 par rapport aux années précédentes.

Cette année, 297 nageurs sauveteurs (NS) CRS ont été déployés sur soixante cinq communes du littoral répondant non seulement à toutes les problématiques de secours, mais également de sécurité, puisque les NS CRS gardent tout leur pouvoir d'intervention en matière de police, d'autant plus que depuis les tragiques attentats les NS CRS sont armés.

Les NS CRS ont célébré cette année le soixantenaire de leur création. Soixante années durant lesquelles leur engagement spécifique ont permis de mettre en avant leurs compétences, en matière judiciaire et de sauvetage, aujourd'hui encore elles sont reconnues de tous, élus, parlementaires et vacanciers.

L'UNSA Police revendique un déploiement pérenne et pluriannuel (plan quinquennal) des NS CRS calqué sur les dates de vacances scolaires d'été. Les élus doivent pouvoir, dans le cadre d'un plan à moyen terme adapté et prendre toutes les mesures de sécurité sur le littoral français à l'occasion de chaque période estivale. La vocation des CRS, unique force mobile de la Police Nationale, est pleinement respectée puisque les NS CRS effectuent l'été, une mission de secours, mais aussi de sécurité sur des stations balnéaires concentrant une importante population estivale.

Pour l'UNSA Police, le dispositif de surveillance exercé par les Nageurs Sauveteurs des Compagnies Républicaines de Sécurité relève des missions régaliennes de l'état et de ses obligations à assurer la sécurité.

La saison 2018 s'est terminée avec de fortes rumeurs sur la non pérennisation de cette mission des NS CRS pour l'avenir alors, que leur professionnalisme, leur autorité, leur capacité d'intervention et d'encadrement n'est plus à démontrer et que leur engagement leur a permis de recueillir une nouvelle fois de nombreux remerciements et éloges lors de « l'enquête noyades 2018 ».

Aucune restriction budgétaire ne pourrait justifier l'abandon d'un dispositif de sécurité, qui donne satisfaction et concilie sauvetage et sécurité générale.

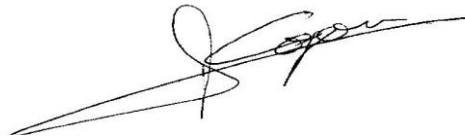
Madame la Ministre, cette alerte sur une situation qui pourrait devenir alarmante, répond à un calendrier très précis, en effet les décisions sur l'emploi des NS CRS se prennent durant l'hiver qui précède la saison estivale. C'est pourquoi, dès maintenant, j'attire votre attention sur un engagement des NS CRS, qui pour l'UNSA Police, ne doit en aucun cas être remis en cause.

La France est un haut lieu de villégiatures, la mise en place d'un plan quinquennal de déploiement des NS CRS est pour l'UNSA Police un gage de sécurité pour les estivants.

Madame la Ministre, je sollicite de votre haute bienveillance un entretien dans les semaines à venir afin de vous présenter notre dossier UNSA Police sur les Nageurs Sauveteurs CRS, leur engagement, leur professionnalisme et les conséquences positives de leur emploi saisonnier sur les plages du littoral.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de ma très haute considération.

Philippe CAPON

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Philippe Capon', with a long horizontal stroke extending to the right.

Secrétaire Général

UNSA POLICE